



EQUESTRIAN
CANADA
ÉQUESTRE

PROFIL DE POSTE

**CHEF(FE) DE LA
DIRECTION**

2026



©CEALYTETLEY.COM

01 CONTEXTE



À PROPOS DE CANADA ÉQUESTRE

Canada Équestre, connue dans le milieu sportif sous l'acronyme CE, est à la fois l'association canadienne de sport amateur pour le sport équestre et sa fédération nationale. Fondée en 1977 et établie à Ottawa, l'organisation agit comme organisme national de gouvernance du sport et à titre de porte-parole national de l'ensemble de l'industrie équestre. CE exerce son mandat par l'intermédiaire de 11 organismes membres provinciaux et territoriaux, qui regroupent environ 90 000 personnes du milieu équestre au pays. Au sein de cette collectivité, plus de 15 000 personnes détiennent une licence sportive de CE pour participer à des compétitions, et CE sanctionne plus de 400 concours chaque saison. Son budget annuel s'élève à environ 6,7 millions de dollars. Au fil des décennies, CE a évolué, partant de ses origines communautaires pour devenir une organisation nationale structurée, professionnalisée et dotée d'une gouvernance formelle, qui compte maintenant un effectif d'environ 30 personnes. Appelée Canada Hippique jusqu'en 2016, l'organisation a ensuite adopté son nom actuel afin de mieux faire comprendre son mandat à la communauté équestre et au public.

CE représente et défend les intérêts de dizaines de milliers de titulaires de licences sportives et de chevaux actifs, à la fois en compétition que hors compétition. En collaboration avec les organismes provinciaux et territoriaux de sport (OPTS), ainsi qu'avec ses partenaires, donateurs, commanditaires et organismes affiliés, CE occupe une place centrale dans le secteur équestre à l'échelle nationale. Avec sa communauté et ses bénévoles, CE fait la promotion des pratiques exemplaires, encourage la participation et poursuit l'excellence, au service d'un objectif commun : favoriser un lien durable entre les personnes, les chevaux et le sport.

UN ORGANISME NATIONAL DE GOUVERNANCE ET UNE ORGANISATION DE MEMBRES

CE exerce simultanément deux rôles, et l'interaction entre ceux-ci façonne presque toutes ses activités.

À titre d'organisme national de gouvernance du sport, CE :

- établit les règlements et en assure l'application, et sanctionne plus de 400 compétitions chaque saison, des épreuves d'initiation jusqu'aux niveaux Or et international;
- délivre les licences aux athlètes et enregistre les chevaux, notamment au moyen d'un programme national d'identification des chevaux;
- certifie et encadre les entraîneur(e)s dans le cadre du Programme national de certification des entraîneurs, ainsi que les officiel(le)s, entre autres les juges et les commissaires;
- mène les initiatives de sport sécuritaire et de protection des athlètes, tout en instaurant des normes et des contrôles à l'échelle nationale;
- dirige le sport de haut niveau et le parcours conduisant à l'équipe nationale.

À titre d'organisation de membres, CE existe pour servir sa communauté. Les services aux membres et aux titulaires de licences sont assurés par les OPTS, qui sont les partenaires de CE dans chaque province et territoire. La communauté desservie par CE comprend les cavalier(ère)s de compétition et de loisir, les propriétaires, les entraîneur(e)s, les officiel(le)s, les organisateur(-trice)s de concours, les élevages et un important réseau de bénévoles. Ce double mandat oblige CE à gouverner et à servir en même temps, en conciliant l'uniformité nationale avec les besoins variés des régions, des disciplines et des groupes de membres.

À PROPOS DE CANADA ÉQUESTRE (SUITE)

LES DISCIPLINES ET LES RACES

CE structure principalement le sport par discipline plutôt que par race. Elle régit les sept disciplines internationales reconnues par la Fédération Équestre Internationale (FEI), l'organisme mondial de gouvernance :

- Dressage
- Saut d'obstacles
- Concours complet
- Paradressage
- Attelage
- Endurance
- Voltige

Le dressage, le saut d'obstacles et le concours complet sont les trois disciplines équestres olympiques, inscrites aux Jeux depuis 1912, tandis que le paradressage est la discipline paralympique. Toutes sont confirmées au programme des Jeux olympiques de Los Angeles 2028. CE régit également plusieurs disciplines non reconnues par la FEI qui occupent une place importante au Canada, notamment les épreuves de chasse et d'équitation, les poneys-clubs et certaines compétitions propres à des races.

Du côté des races et de l'industrie, CE agit comme porte-parole nationale de l'ensemble du secteur équin, qui englobe non seulement le sport, mais aussi les loisirs et l'élevage. Elle représente les élevages canadiens et les registres de races, fait la promotion des chevaux élevés au Canada et relie le sport à l'industrie équestre dans son ensemble. La communauté canadienne travaille avec toute la gamme de races présentes en compétition internationale, des chevaux de sport européens aux poneys, en passant par les purs-sangs, tout en veillant à la préservation de lignées

typiquement canadiennes. Le cheval canadien, reconnu comme symbole du patrimoine par la Loi sur le cheval national du Canada en 2002, et la Canadian Sport Horse Association témoignent de l'héritage d'élevage propre au pays.

CE ET LE SYSTÈME OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE DU CANADA

CE demeure le seul organisme reconnu pour représenter le sport équestre canadien, au pays comme à l'international.

- À l'échelle internationale, CE est la fédération membre canadienne de la FEI et gère les relations du pays en sport équestre avec les mouvements olympique et paralympique.
- Au pays, CE est membre du Comité olympique canadien et du Comité paralympique canadien, les homologues nationaux de leurs organismes internationaux. Concrètement, CE agit comme organe exécutif des équipes équestres olympiques et paralympiques du Canada et s'occupe de sélectionner et de proposer les athlètes qui représentent le pays.
- L'Équipe équestre canadienne concourt sous l'égide de CE aux Jeux olympiques et paralympiques, aux Jeux panaméricains et aux Championnats du monde.
- Le financement du sport de haut niveau s'inscrit également dans ce système, À nous le podium accordant la priorité au financement national des sports olympiques et paralympiques, avec l'appui des comités olympique et paralympique canadiens et du gouvernement fédéral.

À PROPOS DE CANADA ÉQUESTRE (SUITE)

LE FINANCEMENT DE CE

CE dispose d'un budget annuel d'environ 6,7 millions de dollars provenant d'un éventail diversifié de sources. Les principales sources de financement comprennent :

- les droits de licence sportive, ainsi que les frais d'enregistrement et de passeport des chevaux, qui constituent la plus grande part des revenus autonomes;
- les cotisations versées par les organismes provinciaux et territoriaux de sport;
- le financement fédéral par l'intermédiaire de Sport Canada, une composante de Patrimoine canadien, qui appuie le sport équestre dans le cadre de son Programme de soutien au sport depuis plus de 25 ans;
- le financement du sport de haut niveau par À nous le podium et les comités olympique et paralympique canadiens;
- les commandites, les subventions, les dons, les prélèvements sur les compétitions, la marchandise et les événements.
- Environ le tiers du budget annuel est consacré au sport de haut niveau et à l'équipe nationale. Comme de nombreux organismes nationaux de sport au Canada, CE évolue dans un contexte de financement exigeant, où le soutien gouvernemental n'a pas suivi l'inflation et où le financement du sport de haut niveau varie d'un cycle olympique à l'autre. Le renforcement de la viabilité financière et la diversification des revenus sont donc au cœur de la stratégie future de l'organisation.

COMPRENDRE LE SPORT

Pour les personnes qui ne connaissent pas le sport équestre, voici quelques caractéristiques qui le distinguent de la plupart des autres sports et qui façonnent le fonctionnement de l'organisation :

- Il s'agit d'un partenariat entre deux athlètes. Chaque performance repose sur la collaboration d'une personne et d'un cheval. Par conséquent, le bien-être, la santé, le transport et les soins du cheval sont la pierre angulaire du sport, et le bien-être des athlètes englobe toujours les chevaux et les cavalier(ère)s.
- C'est le seul sport olympique où les hommes et les femmes s'affrontent sur un pied d'égalité, de la base jusqu'au podium olympique.
- Il favorise la longévité. Les athlètes peuvent concourir au plus haut niveau pendant une période exceptionnellement longue, ce qui influence le développement du talent et le parcours vers l'équipe nationale.
- Il couvre l'ensemble du cheminement au sein d'une même fédération, de la première leçon des enfants jusqu'au podium olympique, ainsi que les entraîneur(e)s, officiel(le)s et organisateur(-trice)s qui soutiennent chaque niveau.
- L'équitation est à la fois un sport, une activité récréative et une industrie. Le mandat de CE touche la compétition, la participation, l'entraînement, l'élevage et l'économie équestre dans son ensemble.

02 LE POSTE



PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Le ou la chef(fe) de la direction assure un leadership visionnaire, stratégique et opérationnel à Canada Équestre (CE), afin que l'organisation réalise sa mission de faire croître le sport équestre tout en visant l'excellence en compétition de haut niveau, en développement des participant(e)s, en gouvernance et en viabilité financière.

Relevant directement du conseil d'administration, le ou la che(fe) de la direction chapeaute la mise en œuvre du plan stratégique de l'organisation et est responsable de la performance organisationnelle, de la mobilisation des parties prenantes, du leadership national et de la gestion efficace des ressources financières, humaines et réputationnelles de CE.

Le ou la chef(fe) de la direction agit comme principal(e) ambassadeur(-rice) de Canada Équestre au pays et à l'international, en établissant des relations de confiance avec les athlètes, le corps entraîneur, les offi-

ciel(le)s, les organismes provinciaux et territoriaux de sport, les clubs, les partenaires de l'industrie, les organismes gouvernementaux, les commanditaires, les donateurs et les organismes internationaux de gouvernance.

Canada Équestre est une organisation entièrement virtuelle. Le poste peut être exercé à distance, mais une résidence en Ontario est fortement privilégiée. Des déplacements réguliers sont requis.

MANDAT STRATÉGIQUE

Le ou la chef(fe) de la direction dirigera la transformation de Canada Équestre en une organisation nationale de sport moderne, collaborative et financièrement viable, en la positionnant pour réussir à long terme et pour servir et développer la communauté équestre canadienne :

- Bâtir une organisation pérenne et tournée vers l'avenir, reposant sur des fondations renforcées;
- Solidifier la collaboration et l'harmonisation avec les partenaires provinciaux et territoriaux;
- Accroître la participation dans toutes les disciplines équestres;
- Fortifier les parcours des athlètes, de la base jusqu'aux podiums internationaux;
- Créer une valeur exceptionnelle pour les membres;
- Faire progresser le sport sécuritaire, l'équité, la diversité et l'inclusion;
- Moderniser la gouvernance, les activités et les services numériques;
- Assurer une viabilité financière à long terme grâce à la diversification des revenus.



PRIORITÉS STRATÉGIQUES

1. DIRIGER LA TRANSFORMATION ORGANISATIONNELLE

Moderniser CE en :

- améliorant l'efficacité organisationnelle en tirant parti des recommandations du Programme de modernisation du financement fédéral;
- renforçant le rôle de CE dans l'écosystème équestre canadien, en recherchant des occasions de mieux harmoniser les programmes et les services, de mettre en commun les ressources et de réduire les débours inutiles;
- simplifiant les services et l'expérience des membres afin d'accroître leur satisfaction;
- mettant à profit les technologies et en améliorant l'expérience numérique;
- créant une organisation plus agile, efficace et prête pour l'avenir, où le changement est harmonisé à la stratégie, bien communiqué et adopté;
- améliorant l'efficacité opérationnelle afin que les processus internes soient pertinents et efficaces;
- renforçant les capacités organisationnelles et en favorisant la mobilisation du personnel.

2. ACCROÎTRE LA PARTICIPATION

Diriger une stratégie nationale de participation qui :

- accroît la participation récréative et compétitive;
- attire les jeunes, les nouveaux(-elles) participant(e)s et les communautés sous-représentées;

- fidélise les participant(e)s;
- élargit les programmes d'initiation et d'apprentissage de l'équitation;
- renforce les relations avec les écoles d'équitation et les clubs;
- aide les organismes provinciaux et territoriaux de sport à accroître leur nombre de membres.

3. RENFORCER LE SPORT DE HAUT NIVEAU

Assurer un leadership permettant aux athlètes du Canada de connaître un succès international durable grâce à :

- l'excellence des programmes de haut niveau;
- des systèmes d'entraînement améliorés;
- l'importance du bien-être des athlètes;
- l'harmonisation du parcours de performance;
- une collaboration efficace avec À nous le podium.

4. GESTION ET VIABILITÉ FINANCIÈRES

Tenir des livres et des comptes adéquats, y compris des contrôles financiers suffisants, et respecter toutes les exigences applicables en matière de rapports. Élaborer une stratégie de diversification des revenus qui réduit la dépendance aux sources traditionnelles en :

- augmentant les revenus de commandite;
- accentuant le soutien philanthropique;
- développant des partenariats commerciaux;
- élargissant les revenus provenant de la formation et de la certification;
- accroissant les recettes liées aux événements;
- recherchant des subventions à l'innovation et du financement stratégique.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES (SUITE)

5. EXCELLENCE EN GOUVERNANCE

Collaborer avec le conseil d'administration et le président, en les tenant pleinement informés de la situation et des activités de l'organisation ainsi que de toute préoccupation importante, afin d'assurer :

- des pratiques de gouvernance efficaces;
- une prise de décision transparente;
- l'élaboration de politiques stratégiques;
- la gestion des risques;
- la conformité aux exigences nationales et internationales;
- une forte responsabilisation organisationnelle.



6. LEADERSHIP AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES

Établir et renforcer la confiance au sein de la communauté équestre canadienne grâce à :

- un leadership collaboratif;
- une communication ouverte, transparente et cohérente;
- une écoute active;
- une meilleure harmonisation avec les partenaires provinciaux et territoriaux afin de développer une approche nationale plus cohérente, qui met à profit les priorités, les ressources et les occasions communes, et qui respecte ses engagements;
- des liens solides avec les organisations nationales et internationales telles que Sport Canada, les partenaires olympiques et paralympiques, les commanditaires et la FEI;
- des relations gouvernementales positives.

7. SPORT SÉCURITAIRE ET INTÉGRITÉ

Promouvoir une culture où :

- le bien-être des athlètes demeure primordial;
- les principes du sport sécuritaire sont intégrés;
- un leadership éthique est attendu;
- la diversité et l'inclusion sont activement favorisées;
- le respect, l'équité et la responsabilisation définissent l'organisation.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET QUALIFICATIONS

EXPÉRIENCE ET FORMATION :

- Expérience démontrée à la direction d'organisations complexes, de préférence dans le domaine du sport, le secteur à but non lucratif ou un organisme national de gouvernance;
- Expérience de collaboration avec des conseils d'administration, de planification stratégique, de budgétisation et de relations avec les parties prenantes;
- Baccalauréat ou diplôme supérieur en administration des affaires, en droit, en administration publique ou dans un champ connexe.

CONNAISSANCE DU SPORT ET DU SECTEUR :

- Solide compréhension des exigences propres à un organisme national de gouvernance;
- Connaissance du sport équestre acquise par la participation ou l'expérience dans l'industrie;
- Réseau établi au sein de l'écosystème équestre.

CAPACITÉS DE LEADERSHIP ET DE GESTION

- Attirer, développer et fidéliser des talents très performants;
- Collaborer efficacement avec les parties prenantes internes et externes;
- Travailler efficacement avec le conseil d'administration, établir une relation solide et transparente, et comprendre clairement les responsabilités ainsi que la distinction entre gouvernance et opérations;
- Traduire la stratégie en priorités mesurables à court et à long terme;
- Faire preuve d'excellentes aptitudes de communication, à l'écrit comme à l'oral;

- Afficher un esprit novateur et créatif et une ouverture au changement;
- Respecter des normes éthiques élevées;
- Détenir de fortes compétences en gestion des risques et en analyse;
- Savoir bâtir et entretenir une culture de travail positive et favoriser une importante mobilisation du personnel.

EXIGENCES PRATIQUES

- Capacité à se déplacer régulièrement pour assister à des réunions, des compétitions ou des événements, au besoin;
- Disponibilité en dehors des heures normales de travail pour le président et le personnel.



INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE (ICP)

CROISSANCE

- Croissance annuelle du nombre de membres
- Croissance de la participation des jeunes
- Croissance du nombre d'entraîneur(e)s et d'officiel(le)s
- Fidélisation des participant(e)s
- Participation aux programmes

FINANCES

- Croissance des revenus
- Revenus de commandite
- Diversification des revenus
- Excédent/déficit d'exploitation
- Atteinte des cibles de réserve

ORGANISATION

- Mobilisation du personnel
- Satisfaction des membres
- Adoption des services numériques
- Efficacité opérationnelle
- Réalisation des initiatives stratégiques

SPORT DE HAUT NIVEAU

- Médailles internationales
- Résultats du développement des athlètes
- Développement des entraîneur(e)s
- Efficacité du parcours de performance
- Satisfaction des athlètes

GOUVERNANCE

- Atteinte des jalons du plan stratégique
- Efficacité du conseil d'administration
- Conformité des audits
- Performance en gestion des risques
- Conformité au sport sécuritaire



PERSONNES-RESSOURCES À KORN FERRY

Pour soumettre une manifestation d'intérêt ou transmettre des commentaires, veuillez écrire à l'adresse courriel dédiée Korn Ferry/Canada Équestre à equestriancanada@kornferry.com. Cette boîte sera vérifiée quotidiennement par l'équipe de Korn Ferry pendant toute la durée du mandat.

Veuillez soumettre toute candidature au plus tard le 15 octobre 2026.

Michelle Rutledge
Associée principale, clientèle

Téléphone cellulaire : (416) 571-4531
Courriel : Michelle.Rutledge@KornFerry.com

